

### Quel est son objectif ?

Le DLA est un appui conseil à la professionnalisation.

L'objectif du DLA est d'accompagner les structures d'utilité sociale créatrices d'emploi dans la consolidation de leurs services et leurs activités mais également dans la pérennisation de leurs emplois.

### Qui peut en bénéficier ?

- Les structures employeuses qui exercent des activités et services d'utilité sociale :
  - Association loi 1901
  - Structure coopérative
  - Structure d'insertion par l'activité économique

### Quelle est la procédure ?

Les structures intéressées peuvent s'adresser aux chargés de mission DLA BDI

L'ensemble de la démarche DLA est entièrement financé par BDI via des financements Etat, Caisse des Dépôts, Conseil Régional et Conseil Général.

### La démarche DLA :

#### Accueil / Orientation :

Le chargé de mission DLA BDI vous accueille pour une présentation complète du Dispositif Local d'Accompagnement.

#### Diagnostic partagé :

Entretien avec BDI, sur site, aboutissant à l'élaboration d'un diagnostic partagé visant à faire ressortir vos besoins en accompagnement.

#### Examen de votre dossier en comité d'appui :

Le comité d'appui vérifie l'éligibilité des dossiers.

#### Mise à disposition d'un expert :

BDI missionne un expert pour vous accompagner et finance tout ou partie de son intervention.

L'accompagnement peut être:

- Individualisé
- Collectif

### Suivi :

Le chargé de mission DLA BDI réalise un suivi post accompagnement de votre structure afin d'évaluer l'accompagnement réalisé et faire un point sur l'évolution de votre structure.

**Un projet bien conseillé**  
**Un projet consolidé**

### Bretagne Développement Initiatives

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Affiliée au réseau national France Active  
<http://www.franceactive.org>

**BDI – 18 place de la Gare – 35 000 Rennes**  
**Tel : 02.99.65.04.00 – Fax : 02.99.65.08.14**  
E-mail : [bdi@bdi.asso.fr](mailto:bdi@bdi.asso.fr) – [www.bdi.asso.fr](http://www.bdi.asso.fr)

Votre contact en Morbihan : Vincent CORLAY

### BDI – Antenne DLA du Morbihan

12 rue Colbert, boîte n°2  
56100 LORIENT  
**Tel : 02 97 21 96 25**  
E-mail : [associations56@bdi.asso.fr](mailto:associations56@bdi.asso.fr)



### Les avantages du DLA ?

---

Un regard extérieur porté sur l'organisation de votre structure.

- La mise en œuvre d'un accompagnement sur mesure.
- L'intervention d'un expert aux compétences adaptées à vos besoins.
- Un suivi sur le long terme incluant, le cas échéant, la perspective d'un accompagnement complémentaire.
- Une orientation éventuelle vers d'autres structures ressources pour une action complémentaire.
- BDI peut aussi accompagner votre consolidation financière par le biais d'avance en fonds propres (taux 0%, taux réduits...)

### Vos interlocuteurs en région :

---

**BDI DLA – Ille & Vilaine (Hors Pays de Rennes) :**

18, Place de la Gare - 35000 RENNES  
Tél : 02 99 65 04 00 - Fax : 02 99 65 08 14  
Mel : [associations@bdi.asso.fr](mailto:associations@bdi.asso.fr)

**BDI DLA - Morbihan :**

Cité Allende – 12 rue Colbert – 56100 LORIENT  
Tél/Fax : 02 97 21 96 25  
Mel : [associations56@bdi.asso.fr](mailto:associations56@bdi.asso.fr)

**BDI – DLA – Finistère Nord  
(Pays de Brest et Pays de Morlaix)**

1, rue Louis Pidoux - 29200 BREST  
Tél: 02 98 47 54 40 - Fax : 02 29 61 12 18  
Mel : [associations29@bdi.asso.fr](mailto:associations29@bdi.asso.fr)

**BDI DLA - Côtes d'Armor :**

Cap Entreprises 1  
30 Route des Châtelets - 22950 TREGUEUX  
Tél : 02 96 76 58 16 – Fax : 02 96 79 94 04  
Mel : [associations22@bdi.asso.fr](mailto:associations22@bdi.asso.fr)